

Il n'y a de salut pour la société que dans l'amour et l'appui mutuel.

Sénèque



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an \$1.00, Six mois .50, ETATS-UNIS: Un an \$1.50, Six mois \$1.00.

Les leçons de l'Esprit d'en Haut

Les grands maux de l'humanité — Le Pourquoi de la guerre —

La charité seul principe de vie et de paix.

La fête de la Pentecôte rappelle à tous les chrétiens le grand jour où l'Esprit de lumière descendit habiter l'âme des croyants...

Les apôtres du divin Ressuscité, et à leur tête Pierre et ses successeurs, ont été imprégnés de cet Esprit de lumière, de sagesse et d'intelligence...

Seule doctrine de paix et de vie...

En effet, si tous les peuples avaient entendu et pratiqué ces enseignements, la terre n'aurait plus connu la misère et l'envie...

Lorsqu'on aime son semblable, on le veut heureux, jouissant au moins du nécessaire; on ne craint pas de partager avec lui un peu de son superflu.

Hélas! cette loi de charité, de partage équitable des biens terrestres a été trop méprisée, profanée même: voilà pour quoi des conflits meurtriers ont ensanglanté les pays à tant d'époques.

Le droit à la vie est de plan divin. Et tout être venant en ce monde doit avoir sa part d'espace nécessaire, et ce dont il a besoin pour se développer sainement...

L'égoïsme, la dureté de cœur de plusieurs surtout, le contrôle des richesses par un trop petit nombre — proportionnellement aux masses de nécessiteux — ont amené, d'âge en âge, un profond déséquilibre dans les sociétés...

Les tendances matérialistes ont fait d'immenses ravages, même chez nos populations du Québec, si franchement chrétiennes il y a à peine quelques quarante ans...

Aujourd'hui, l'on constate avec inquiétude vers quelle pente païsanisante s'achemine les jeunes générations; on tremble en songeant à demain.

Dans le cénacle intime de nos âmes, arrêtons-nous quelques heures. Implorons l'Esprit de conseil et de force. A de pauvres et simples pêcheurs, il a daigné dévoiler les merveilles de sa science divine...

Madame Camille Duguay

"Qu'as-tu fait de ton frère?"

A "L'Union des Cantons de l'Est" de répondre...

En jetant, par hasard, un coup d'oeil sur l'hebdomadaire d'Arthabaska, nous remarquons en première page de l'édition du 3 juin, un article emprunté à la plume d'un collaborateur du "Progrès du Golfe, sous le titre "EN MARGE DE NOS JOURNAUX."

Dans cet article on fait la nomenclature complète de tous les journaux français du Québec et des autres provinces du Canada, de 1754 à 1937. La liste des feuilles semainières y figure par ordre de dates de fondation...

Et oui, il y a des gens qui ont toutes les impudences. C'est pourquoi nous sommes en droit de demander à "L'Union des Cantons de l'Est", comme autrefois la voix de sa conscience au premier fratricide impénitent: "Qu'as-tu fait de ton frère?"

Le copiste bilieux de la nomenclature des journaux français du Canada croit-il en vérité, que le fait de barrer le nom de "La Voix des Bois Francs" et du "Nicoletain" suffira à faire rentrer sous-terre, ou dans l'oubli, deux hebdomadaires qui n'ont jamais manqué de loyauté, pas plus envers lui que vis-à-vis de qui que ce soit? O illusion!

Ou bien, nous en voudrait-il de ne pas avoir signalé à l'attention du public son changement d'allégeance politique, lorsque "L'Union des Cantons de l'Est", organe attiré du parti libéral depuis des décades, sous la direction de l'Hon. J. Edouard Perrault, a passé, sans tambours ni trompettes, aux mains de Monsieur J.-D. Gagné, ex-député unioniste, sous le gouvernement Duplessis?

Si nous ne l'avons pas fait, ce n'est pas par ignorance du fait accompli. C'était plutôt par une certaine délicatesse, pour

respecter cette sorte de mystère dont on semblait vouloir envelopper cette transaction: ce transfert d'un organe publicitaire essentiellement libéral au camp adverse.

Si nous avons usé de trop de condescendance envers notre confrère voisin, il nous donne aujourd'hui motif à repentir. Et nous le publions, afin de faire cesser tout équivoque: depuis près de deux ans, "L'Union des Cantons de l'Est", a cessé d'être un organe du parti libéral et n'est plus la propriété de l'Hon. J. Edouard Perrault & Cie. Ce journal hebdomadaire qui, depuis un grand nombre d'années, a prêché la politique libérale, est devenu la propriété de la famille J.-D. Gagné, étant destiné, va sans dire, à servir la cause des conservateurs, progressistes, si l'on veut, ou unionistes, si l'on préfère.

Si, au temps de la dite transaction, nous avons cru à propos de ne pas mettre nos lecteurs au courant de cette manœuvre, à laquelle nous ne donnerons pas aujourd'hui de qualificatif, cela ne signifie aucunement que nous ne prendrons pas la parole, et surtout la plume pour protéger nos intérêts ceux de la région, de nos lecteurs et du public en général, toutes les fois que les uns ou les autres seront menacés.

Pour le moment, nous dénonçons la mesquinerie d'un trait de plume qui a retranché de l'article précité, les noms de LA VOIX DES BOIS FRANCS et de LE NICOLETAIN de la liste des journaux hebdomadaires de la province de Québec. Nous le qualifions de geste méprisable. Certes, cette omission née d'une petitesse d'esprit n'est pas de nature à donner la mort. Oh! que non! Cependant, elle peut avoir la signification d'un gant jeté au visage. Et cela c'est très dangereux. Nous le déclarons ici: nous ne sommes pas de ceux qui cherchent la bataille, qui aiment la guerre. Au contraire, nous sommes des fervents de la paix et de la bonne entente. Cependant, si l'on nous provoque, nous ne reculerons pas devant la lutte. Nous défendrons nos droits. Nous accomplirons notre devoir de citoyen, de journaliste, de patriote.

"LA VOIX DES BOIS FRANCS" a déjà quinze ans de vie. "LE NICOLETAIN" compte ses dix années d'existence. Le dernier fut fondé le 6 décembre, 1933; et la première, le 25 octobre, 1928, par feu Camille Duguay, un journaliste dont les écrits prolongeront la mémoire.

"LA VOIX DES BOIS FRANCS", depuis quinze ans; et "LE NICOLETAIN", depuis dix ans, ont sans cesse suivi le programme fixé à leurs débuts. Ils n'ont jamais dévié dans le sentier choisi. Et ils ont droit d'en être fiers.

Certain journal serait bien en peine de pouvoir en dire autant. Et pour cause...

Un journaliste vraiment digne de ce nom n'aurait pas eu l'idée de biffer ainsi le nom d'un confrère, plus spécialement celui de son plus proche voisin, et celui publié dans la ville épiscopale de son propre diocèse.

Aussi, n'est-ce pas le geste d'un journaliste, mais bien celui d'un barbouilleur.

"Et nous en passons, naturellement," dit-il. Il trouve cela naturel! Voulez-vous ça? Eh bien, nous, nous ne trouvons pas cela si naturel, — à moins que le barreur nous montre sa face, — et les lecteurs de cet article seront sans doute de notre avis.

Ces deux coups de crayons, rayant les noms de "LA VOIX DES BOIS FRANCS" et "DU NICOLETAIN" semblent bien deux coups de griffes en tapinois. C'est un avertissement à nous tenir sur nos gardes. Ils nous révèlent l'état nerveux, bilieux et ambitieux de quelque piètre sire.

M. C. D.

Vraiment...

—Mon pitou, veux-tu descendre en ville m'acheter des bas?

—A quel magasin, ma minoune? Peut-être là où il y a la belle blonde languoureuse?

—Tiens, laisse faire. Je pense que j'irai moi-même. Tu as bien assez marché aujourd'hui pour te reposer...

Dans la Beauce, où notre régime de démocratie et de liberté a pourtant laissé s'installer la prohibition absolue, ces messieurs de la police ont poussé le zèle jusqu'à dévotionner la malle d'un confrère des hebdomadaires, ainsi que s'en étonne de justesse, le "Guide" de Ste-Marie. Et le camarade de trouver ridicule qu'on puisse soupçonner un journaliste de vendre de la boisson. Il a bien raison. Il nous est arrivé de voir des confrères acheter une bouteille, voire y goûter. Mais en vendre? Voyons! Nos Mouties perdent du doigté, vraiment, et leur bêtevue a fait sourire toute la confrérie... Pauvre loi Scott! Quand te sera-t-il donné de te reconnaître...

"L'Illettré", qui signe dans la presse rurale une chronique marquée au coin d'une belle érudition, nous racontait, jeudi dernier, qu'il avait déjà mangé — et trouvé bon! — rat musqué, siffleux, bête puante, cornelles et autres animaux qui seront peut-être, un jour, offerts à notre apéritif, quand il ne nous restera plus de cheval, bien entendu... Scribes faméliques que nous sommes, nous avons tâté, bon an mal an, de la vache enragée mais nous ignorions qu'il restait d'autres issues pour contourner le rationnement de ce que "L'Illettré", désinvolte, appelle les vi-

des banales... Pourquoi alors nous torturer les méninges à déchiffrer les Guides d'Achat de la charcuterie? De plus savants y perdraient leur latin et tous les bouchers n'ont pas fait de longues études lexicologiques... On croit possible que le gouvernement organisé, dans chaque localité, pour l'intelligence du consommateur, une série de vingt cours du soir sur la terminologie des viandes, leurs valeurs comparées et autres sujets complexes. Naturellement ces cours seraient gratuits encore que conférés par des experts de l'anatomie bovine...

Un peu partout, à travers la presse semainière, les confrères s'inquiètent, à bon droit, du manque d'énergie, du peu d'initiative que les autorités, dans chaque localité, mettent à parer à la pénurie du bois de chauffage qui menace d'être plus grand que jamais. L'automne prochain, au train que vont les choses. En effet, on ne s'est guère préoccupé, à date, de s'assurer, dans les bois d'alentour, de droits de coupe suffisants pour alimenter le marché local. On semble se reposer sur les mesures prises par les commerçants de bois qui ne sont plus intéressés pourtant par une industrie qui ne les paie plus comme auparavant. Jean se fie donc à Paul et vice versa, avec ce système, on court le risque, d'être confronté, septembre venu, avec une disette de bois qui sera lamentable, du double point de vue de l'hygiène et de l'économie domestique.

De Damien Jasmin (La Propriété privée et les systèmes opposés), cette définition bien ramassée: Le socialisme d'Etat, aussi appelé étatisme, n'est ni plus ni moins que le procédé par lequel l'Etat s'efforce de se substituer peu à peu aux individus

dans la possession de tous les biens ou l'administration de toutes les fortunes, surtout dans la gestion de la grande industrie... Le Socialisme d'Etat signifie l'ingérence graduelle et dissimulée du pouvoir public dans tous les domaines des affaires qui doivent demeurer privés.

Dans le même ouvrage, Jasmin décrit l'infiltration du socialisme d'Etat: "Il s'infiltré dans toutes les sphères de la société par les détours les moins perceptibles. Après s'être introduit insensiblement, il a, à un moment donné, un tel pouvoir, que les citoyens, un beau matin, s'aperçoivent qu'ils sont ficelés, muselés, réduits à une telle impuissance qu'ils ne pourront se libérer sans une sorte de miracle providentiel!"

ALLOCATIONS FAMILIALES DANS QUEBEC

L'avis de motion d'un bill qui autoriserait le gouvernement à verser des allocations familiales en vertu des conventions collectives du travail est au feuilleton de l'Assemblée législative qui s'est réunie de nouveau le 8 juin après un ajournement de 11 jours.

Ces allocations familiales pour venir en aide aux chefs des grosses familles ont été recommandées récemment par le conseil supérieur du travail qui est chargé d'étudier les lois ouvrières, les conditions de travail et les salaires dans la province de Québec.

Le bill, qui a pour parrain l'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, sera expliqué par lui au moment de sa première lecture.

Il y a également au feuilleton des avis de motions de bills pour amender la loi du Barreau et la loi des pensions aux employés civils.

RARE DISTINCTION DECERNEE A L'ECOLE NORMALE DE NICOLET

Quatre élèves de l'Ecole Normale de Nicolet viennent de recevoir leur diplôme de chant grégorien des mains du Rév. Dom. Georges Mercure, maître de choeur et sous-prieur du monastère de S. Benoit-du-Lac. Ces diplômes sont les premiers du genre octroyés par les bénédictins de notre province.

Après des études selon le programme de S. Benoit-du-Lac, ces quatre normaliennes avaient subi avec grande distinction les trois examens préparatoires, donnant droit aux certificats de 1er, 2e et 3e degrés. Au quatrième examen, Mlle Germaine Caya s'est classée première avec 92% et Mlle Marie-Paule Cayer, avec 90%, ou grande distinction; et Mlle Estelle Dumaine obtenait 85%, ou distinction, et Mlle Thérèse Proulx, 76%, ou avec succès.

Depuis la fondation du programme d'études grégoriennes, en 1940, par les RR. PP. Bénédictins de S. Benoit-du-Lac, cent soixante quinze normaliennes de Nicolet ont obtenu leur certificat du 1er degré; cinquante quatre, du 2e degré; treize du 3e degré; et ces jours-ci les élèves ci-haut mentionnées recevaient le "diplôme de l'élève."

Ajoutons que vingt deux garçons du pensionnat S. Jean l'Évangéliste, rattaché à l'Ecole Normale de Nicolet ont aussi réussi l'examen du 1er degré au cours des trois dernières années. Félicitations à ces élèves qui répondent avec tant de brillant au désir formel de l'Eglise, à savoir que "le chant grégorien soit remis en honneur parmi le peuple", et remerciements à leur école normale.

NOUVELLES sur le RATIONNEMENT

Pour renseignements importants, voyez à la page 3

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES.

L'Eternel Contemporain

Hector et Andromaque (Iliade, ch. 22, v. 445) Le v. 445 marque la transition. C'est le trait d'union entre le 1er et le second tableau. L'état d'âme de notre héroïne en ce moment où se jouent la destinée de Troie et la sienne propre offre un contraste si frappant qu'il arrache au poète un cri d'étonnement: "Pauvre Andromaque! si elle savait!" L'ordre donné aux servantes de préparer le bain d'Hector constitue aux yeux de l'aède le point culminant de la tranquillité d'Andromaque. Il s'en sert et le répète avec une sympathie visible, étonnée et aux abois.

Les vv. précédents nous avaient reportés quelque peu en arrière. Le v. 447 reprend le récit à l'instant où Achille terrasse Hector. "Up cri désespéré": le cri d'une femme parvient jusqu'aux oreilles d'Andromaque. C'est la plainte d'Hécube (mère d'Hector). Au passage, remarquons l'ordre des mots de cet hexamètre. En tout point il correspond à l'ordre chronologique des faits. Un cri se fait entendre. Andromaque en est frappée (elle perçoit ce cri); en prêtant davantage l'oreille, voilà que ce cri se précise: c'est une réelle plainte; enfin nouvelle et dernière constatation: cette plainte lui arrive de la Tour, située à deux pas du palais.

Andromaque, à cette plainte, se sent passer un frisson par tout le corps (448): effet d'ordre physiologique, remarqué et souligné par notre poète observateur. Ce tremblement subit la surprend — Homère ne l'a pas perdue de vue — au beau milieu de son travail. Quelle en sera la conséquence normale? La navette, instrument qu'elle tient présentement en main, tombe à terre: description couleur-locale. On pourrait peut-être trouver exagérée la secousse nerveuse provoquée par un simple cri. Pour tant ici encore, rien que de vraisemblable: la plainte qui la fait sursauter, c'est la voix d'Hécube, sa belle-mère (elle s'en rend compte sur le champ et nous le dira deux vers plus bas). Cri particulièrement aigu et déchirant qui la surprend dans une atmosphère de sereine tranquillité qui — on le sait — saisit et trouble davantage.

De nouveau, Andromaque s'adresse aux servantes (vv. 449, 450) et leur demande de l'accompagner; elle a l'intention de se porter à la Tour; démarche d'autant plus motivée qu'elle craint un malheur pour Hécube. Sous cette impression, elle aborde les deux domestiques. L'objet de sa crainte comme sa douleur, c'est toujours Hécube. Hector n'y est encore pour rien; elle est tranquille sur son sort: depuis 10 ans passés, ne joue-t-il pas à ce jeu de la guerre et d'ailleurs elle croit Hector à l'abri de tout danger.

La pensée d'un accident survenu à Hécube gonfle le cœur d'Andromaque. Ce cœur bat à tout rompre. Les genoux de l'héroïne se glacent (v. 452). Nature? Ne semble-t-il y avoir disproportion flagrante entre ce trouble physique extrême qui remue Andromaque et la cause qui le produit? A ne considérer que l'écorce, le motif apparent (plainte d'Hécube), l'exagération serait évidente et injustifiable. Les relations d'Andromaque à Hécube ne sortent pas du cadre de relations de bru à belle-mère. Elle peut aimer passionnément sa belle-mère; c'est possible; encore fallait-il nous avertir de cette anomalie (?). Le poète garde le silence sur pareille intimité. Une autre explication s'impose. La réflexion et l'observation nous la feront découvrir. Il y a quelque temps, un enfant se noyait. La mère n'est pas au courant. Une habitée de la maison se charge de porter la triste nouvelle à la famille. A la simple mention du nom de l'enfant, la maman devine tout et s'écrie: "Mon Alphonse est mort!" Qui le lui avait révélé? Son cœur avait eu le ler ce pressentiment. Le cœur en de semblables occurrences ne joutit-il pas d'une plus pénétrante perspicacité que l'esprit, surtout chez la femme, mère ou épouse? L'œil du cœur a des intuitions à rendre jaloux l'esprit lui-même. Son champ d'action de vision embrasse un plus vaste espace. Ici l'esprit d'Andromaque ne voit qu'Hécube tandis que le cœur, lui, se trouve à son insu, il est vrai, sous le coup d'un noir pressentiment: la mort d'Hector. C'est tout simplement cette constatation psychologique qu'Homère selon nous a voulu exploiter en ces 2 vers.

Joseph LALIBERTE, c. ss. r.

560 Blvd Crémazie, (Montréal).

BRILLANT SUCCES

Nous apprenons avec plaisir le grand succès remporté par Mlle Madeleine Marchand, élève de 11e année au Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame de Victoriaville. Mlle Marchand, fille de Monsieur le Juge et de Madame Philippe Marchand, s'est classée première de toutes les élèves des maisons affiliées à l'Université Laval de Québec. Elle recevra la médaille d'argent de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, la plus haute distinction accordée par l'Université.

Mlle Marchand mérite nos félicitations pour ses grands succès.

LA RECOLTE DE MIEL EN 1942

La troisième évaluation de la récolte de miel en 1942 est de 24,086,100 livres. C'est là près de 3 1/2 millions de livres de moins que l'évaluation révisée de 1941, qui était de 27,487,700 livres. Le nombre d'apiculteurs et de ruches en 1942 dépassait tous les précédents, mais les rendements en général ont été faibles et la récolte totale inférieure à la moyenne.

Le rendement moyen pour le Canada n'a été que de 56 livres par ruche. Il y a eu des diminutions dans les trois principales provinces de production, 36 p.c. dans l'Ontario, 37 p.c. au Manitoba, et 20 p.c. en Alberta. Ces diminutions n'ont été que partiellement compensées par des récoltes plus abondantes dans les autres provinces.

Toutefois, malgré cette production moins abondante, la récolte de miel et de cire en 1942 est évaluée à \$3,505,000, soit \$190,200 de plus que la récolte de 1941. La récolte a été presque toute vendue, et le revenu moyen pour les producteurs a été près de 14c par livre; c'est là

Campagne de sécurité cycliste

Dans un grand nombre de municipalités de cette province, le maire, le curé et des membres de la commission scolaire, du service de la police et du comité civil de sécurité se donnent la main, cette semaine, pour organiser une campagne régionale de sécurité cycliste.

Aux amateurs de la bicyclette, jeunes et vieux, la Ligue de sécurité de la province de Québec, qui a lancé cette campagne, demande qu'on y apporte toute sa meilleure collaboration, pour faire un succès de cette campagne.

Le plan d'organisation de cette campagne consiste à organiser dans chaque paroisse ou district un groupe de visiteurs d'écoles, comprenant un officier de police en uniforme et un représentant civil, qui, en l'occurrence, peut être un membre de la commission scolaire ou le curé, et dont la tâche est de donner de courtes allocutions dans les salles de classe pour mettre les enfants en garde contre les dangers d'accidents et pour les avertir que toute violation des règlements de la circulation sera punie.

La Ligue de sécurité a déclaré qu'un tel programme a été mis à exécution, avec succès, dans une des plus grandes municipalités de cette province et qu'il n'existe aucune raison pour que toutes les autres municipalités ne puissent tirer de grands avantages de cette expérience.

presque 2 1/2 de plus la livre que le prix moyen payé pour la récolte de 1941. On prévoit un nouveau développement de l'apiculture au cours de la saison de 1943.

LA REPRESENTATION DU CID REMPORTE UN MAGNIQUE SUCCES A NICOLET

Mardi, le 1er juin, à 8 hrs du soir, une foule de plus de 600 personnes avait envahi la salle Ste-Elisabeth pour assister à la représentation du chef d'oeuvre de Pierre Corneille, le Cid.

Cette pièce sous la direction artistique de Mme Ed. T. Smith et mise en scène par M. Paul A. Trahan a été interprétée par MM. Paul A. Trahan, Mlle Alice Biron, MM. Gaston Allard, Renaud Chapdelaine, Alfred Gaudet, Philippe Duhaime, J. Gérard Lavoie, Gaston Proulx, Mme Ed. T. Smith, Mlles Pauline Mercier Lina Lefebvre et Gilles Brochu, tous de Nicolet.

Les décors étaient sous la direction de M. David Deshaies, architecte, de Nicolet.

Les applaudissements frénétiques et fréquents qui se sont élevés dans l'assistance pendant tout le cours de la soirée sont une preuve sans équivoque du beau succès remporté par nos amateurs nicolétains dans la représentation de ce chef d'oeuvre de Corneille. Chacun des acteurs et actrice de cette pièce a droit aux plus grandes félicitations.

Pendant les entr'actes l'assistance sut admirer une Rapsodie Hongroise de Liszt, le Casse-Noisette de Tschalkowsky, le Lac des Cygnes du même auteur et des valse de Strauss. La soirée se termina par le chant de "O Canada".

Les soirs précédents cette pièce avait été interprétée en présence de la classe étudiante des différentes maisons d'éducation de cette ville.

L'OEUVRE DE ST-PIERRE-APOTRE DANS LE DIOCESE DE NICOLET

Le montant des aumônes faites à l'oeuvre de St-Pierre-Apôtre, en faveur du clergé indigène des Missions pour le diocèse de Nicolet dans le cours du mois de mai 1943, se chiffre à \$932.25.

SERENADES MUSICALES

La philharmonique de Nicolet, sous la direction de M. le Dr Robert Chatillon, a commencé sa série de concerts au kiosque du parc de l'hôtel-de-ville pour la présente saison. La philharmonique a déjà trois concerts à son crédit où la population de Nicolet a pu admirer les talents musicaux des amateurs de cette fanfare.

Il y a quelques jours ce corps musical a fait sa première parade annuelle à travers les rues de cette ville. Enfilant les rues Panet et Notre-Dame ces musiciens se sont rendus saluer Son Honneur le Maire J. A. Martin, à sa résidence rue Signay. Celui-ci, dans une brève allocution remercia cordialement ces musiciens de leur visite et dit toute la joie de voir la ville de Nicolet posséder un corps musical composé d'aussi bons musiciens. Vos concerts sont toujours fort goûtés de toute la population de Nicolet, dit Son Honneur le maire, et il leur souhaite du succès pour l'avenir.

Continuant leur marche par les rues Piessis et Brassard, les musiciens se rendirent à la demeure de M. le commandeur H.N. Biron, député provincial du comté de Nicolet, rue Notre-Dame, qu'ils saluèrent.

M. le député Biron se dit honoré de cette marque de bienveillance de la part du corps musical de Nicolet à son égard. Il les félicita de leurs succès musicaux et souhaite que ce corps musical existe toujours et marche de progrès en progrès. Il se dit prêt à contribuer pour le maintien de ce corps musical.

Reprenant leur marche, les musiciens sont revenus à leur lieu d'exercice, la salle de l'hôtel de ville.

CARNET SOCIAL

Le 24 juin, aura lieu dans l'intimité, le mariage de Mlle Yvette Lavoie, fille de M. Alphonse Lavoie, décédé, et de Mme Lavoie, de Nicolet avec le docteur Aubert Laperrière, fils du docteur et de Madame Benj. Maurault, de Pierreville.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, en la chapelle privée de l'Evêché.

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN A LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera M. Philippe Girard, organisateur en chef pour le district de Montréal. M. Girard parlera samedi soir à 7.15 hrs, au poste C. H. R. C. de Québec et dimanche soir à 7.30 hrs, au poste C. K. A. C. de Montréal.

M. André Laurendeau, secrétaire général du Bloc, fera sa "revue de la semaine politique" samedi soir à 7 hrs, au poste C. K. A. C. et dimanche soir à 6.45 hrs, au poste C. H. R. C.

CODE DE SECURITE DES CYCLISTES

CYCLISTE RAPPELLE-TOI TOUJOURS

... que tu es assujéti aux règlements de la circulation de la Province ainsi qu'à celui de la ville ou de la municipalité où tu résides...

... que ces règlements ont été adoptés pour ta propre protection et ton bien-être, qu'ils sont basés sur le bon sens élémentaire, et...

... que conséquemment tu dois te conformer à tous les articles de ces règlements en ce qu'ils te concernent.

EN PLUS - TU DEVRAS...

...conduire sagement et prudemment... être bienveillant à l'égard des autres usagers de la route... aller droit devant toi sans zig-zaguer... maintenir ta bécane en parfait état... respecter les droits de priorité aux intersections... savoir anticiper le danger et l'éviter... être vigilant pour toi-même et pour les autres... enfin, toujours réfléchir avant d'agir.

POUR ETRE EN LOI.

- 1 Tu conduiras à l'extrême droite, à une vitesse n'excédant pas 15 milles à l'heure.
- 2 Tu auras en tout temps plein contrôle de tes pédales et de tes guidons.
- 3 Tu porteras sur ta bicyclette, clochette, trompe ou corne appropriée, pour t'en servir au besoin, mais jamais sans raison.
- 4 Tu allumeras, la nuit, ton phare à feu blanc à l'avant, et à feu rouge, à l'arrière; dans ce dernier cas, on te permet de remplacer le feu arrière par un réflecteur rouge, mais ne l'oublie pas.
- 5 Tu éviteras toujours de t'accrocher à l'arrière d'un camion ou d'un autre véhicule.
- 6 Tu ne circuleras jamais sur le trottoir.
- 7 Tu signaleras de la main tous tes arrêts et virages, l'assurant d'un regard, qu'il n'y a aucun danger à ce faire.
- 8 Pour virer à gauche, tu te rendras au centre de la chaussée. Pour virer à droite, tu resteras à l'extrême droite.
- 9 Tu seras toujours seul sur ton vélo, ne prendras jamais de passagers, et te souviendras que les courses sont interdites.
- 10 Tu arrêteras net à toute enseigne d'arrêt, à tout feu rouge d'un signal lumineux, à tout passage à niveau d'un chemin de fer.
- 11 Si ta bicyclette t'a été volée, rapporte-la à la police, le jour même où le vol a eu lieu.
- 12 Si la circulation est très intense, marche, poussant ta bicyclette à pieds.
- 13 Tu prendras des précautions particulières quand la chaussée sera mouillée ou recouverte de neige ou de verglas.
- 14 Si tu es cyclo-livreur, ne surcharge jamais ta bécane et procure-toi une boîte ou panier réglementaire.
- 15 Les groupes de cyclistes doivent circuler à la file indienne.
- 16 Ne te tiens pas sur la chaussée pour réparer ta bicyclette.
- 17 Tu t'abstiendras de toute acrobatie et de toute bouffonnerie.
- 18 Ton frein, tes pédales, tes poignées, ta selle, tes pneus, tes chaînes, enfin toutes les parties de ton vélo sont-elles solides et en parfait état?

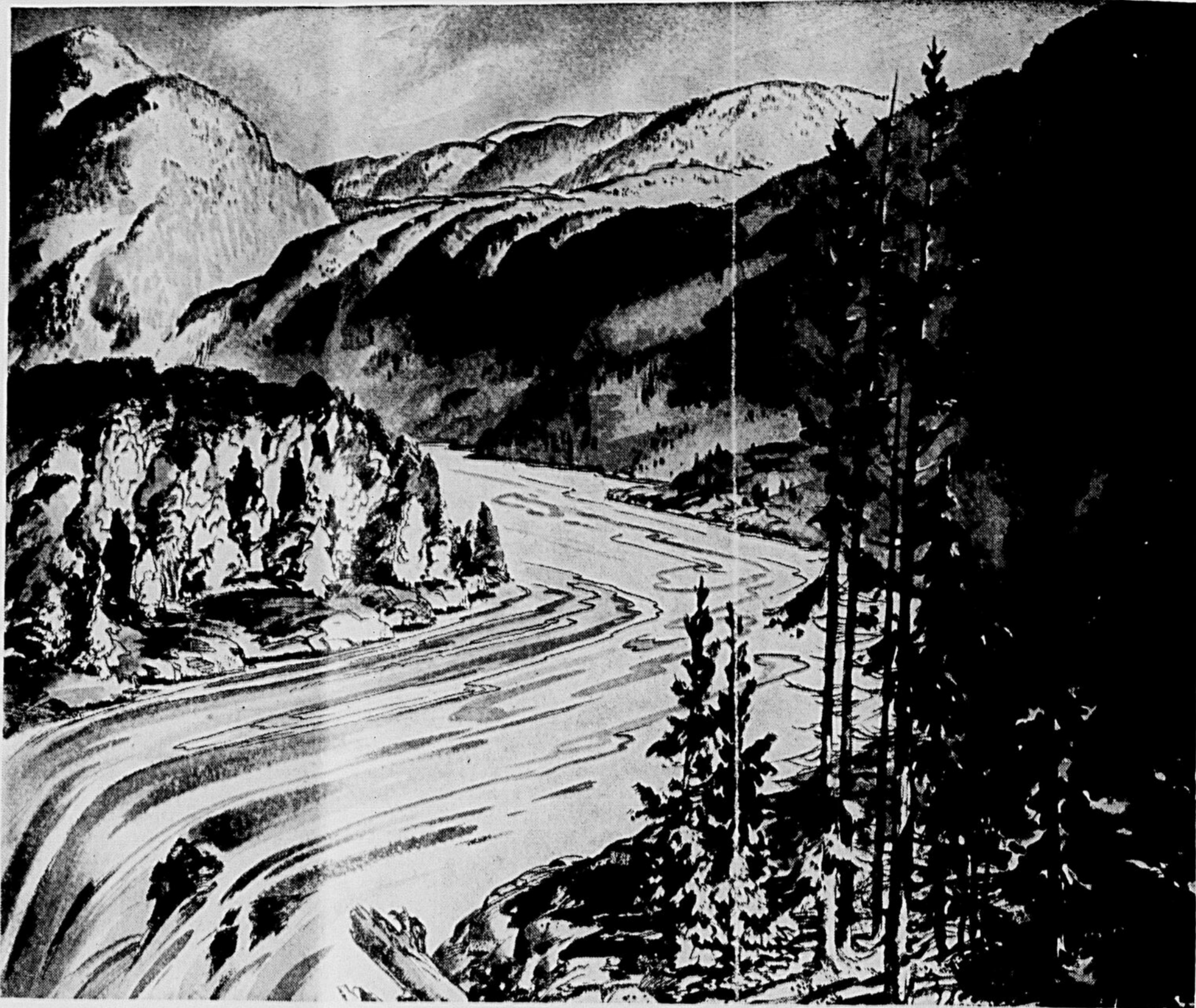
EMPLOI D'ETE POUR LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES

M. J.-C. Levreault, gérant du bureau local de Placement et du Service sélectif, déclare avoir reçu de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national des Instructions spéciales relativement aux mesures qu'il importe de prendre pour faire absorber les instituteurs et institutrices par l'agriculture ou d'autres occupations essentielles pour les vacances d'été.

Le bureau local de Placement s'occupera tout particulièrement de l'inscription des instituteurs et institutrices, soit pour du travail dans ce district, soit pour du travail essentiel dans leur propre localité ou même ailleurs, selon l'endroit où existe le besoin de main d'oeuvre.

Ce n'est pas l'intention du Service sélectif, a souligné M. J.C. Levreault, d'éloigner les instituteurs et institutrices des cours spéciaux d'été que parfois il leur faut suivre. Par ailleurs, on insiste sur le fait que l'enseignement lui-même est classé dans une haute catégorie prioritaire et qu'il s'agit, en l'occurrence, de faire accepter du travail aux instituteurs pour l'été seulement, après quoi ils retourneront à la profession enseignante.

A DRUMMONDVILLE: — SALON GERMAINE, 27c rue Hériot, demande coiffeuse compétente. Très bon salaire payé. S'adresser immédiatement par lettre ou téléphone No 2255.



Un fleuve d'or

NUIT ET JOUR, le St-Maurice déverse un flot ininterrompu de dollars dans la bourse des citoyens du Québec. Au cours des dix dernières années, près de 70 millions de dollars ont été payés en salaires aux employés de l'industrie électrique. Pour y arriver il a fallu harnacher les rapides et les chutes d'eau de la province.

La contribution indirecte du grand cours d'eau à la prospérité générale a été encore plus grande; chacun en a tiré son profit.

L'énergie électrique à bon marché est l'aimant qui a attiré de nouvelles industries dans la

province. Ces industries ont fourni aux gens du Québec les moyens de trouver plus d'emplois lucratifs dans les confins de la province. Le développement industriel a changé des villages en villes et des villes en grands centres. Chaque nouvel arrivant amène avec lui sa femme et ses enfants qu'il faut loger, nourrir, vêtir et chauffer.

Le menuisier, le constructeur, l'agriculteur, l'épicier, le drapier, le charbonnier se ressentent tous favorablement de sa venue.

Le St-Maurice a vraiment été un fleuve d'or pour les habitants de la province de Québec.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

L'ANNUAIRE DU TELEPHONE BELL

La conservation du papier et du métal de caractères pour les fins de guerre a suscité d'importantes modifications dans la dernière édition de l'annuaire téléphonique de Victoriaville, qui est en cours de distribution cette semaine.

Le barème du tarif interurbain se trouve maintenant à l'avant de la couverture antérieure et les renseignements sur l'usage du service interurbain apparaissent à l'arrière de la couverture antérieure. Dans les éditions précédentes ces sections faisaient partie des pages préliminaires de l'annuaire classé.

A cause du grand nombre d'inscriptions nouvelles et révisées il est important de mettre au rancart l'ancien annuaire sur réception du nouvel exemplaire. Les abonnés sont priés de remettre leurs annuaires périmés à la récupération car le papier figure de nouveau sur la liste des objets dont le besoin est pressant.

Consulter attentivement le nouvel annuaire avant de se servir du téléphone aidera à supprimer les appels inutiles et à diminuer sensiblement l'ennui des communications erronées.

Vu les nécessités de la guerre, on ne saurait trop insister auprès des abonnés qui déménagent pour qu'ils emportent avec eux leur indicateur téléphonique, au lieu d'en réclamer un nouvel exemplaire après leur emménagement.

IL S'AGIT DE TUER DIEU

"Le National Socialisme, écrit en 1937 l'historien catholique allemand Edgar Alexander, n'est rien d'autre que la volonté bien arrêtée de revenir méthodiquement au stade de la civilisation germanique qui a précédé l'ère chrétienne."

Pour atteindre ce but, il est nécessaire de détruire jusqu'à l'idée de Dieu; il faut donc que disparaisse la foi chrétienne.

Pendant 70 ans, les maîtres de l'Allemagne se sont attelés à cette tâche. Nietzsche, dans l'enseignement de sa philosophie du "Surhomme", ne se lasse pas de répéter: "J'ai tué Dieu."

Nietzsche, en effet, tenait la conception chrétienne de Dieu pour "la plus monstrueuse qu'il eut jamais rencontrée"; car le Dieu des chrétiens étant un Dieu de bonté et de justice, il est incompatible avec la "nouvelle Table de la Loi", dressée par Nietzsche: "Sois dur."

(Wotan, le dieu de l'Allemagne)

ENTREE PLUS FACILE AUX ETATS-UNIS

OTTAWA, (P.C.) — Les sujets canadiens ou britanniques en possession de passeports valides peuvent obtenir maintenant des cartes qui leur permettent d'entrer aux Etats-Unis en s'adressant tout simplement aux autorités de l'immigration au lieu d'entrée, ainsi qu'on vient de l'annoncer à la légation américaine à Ottawa. Ceci est pour accommoder ceux qui ne peuvent que difficile-

ment se rendre à la légation ou à l'un des 19 consulats américains du Canada.

Cependant, ceux qui doivent franchir en autobus ou en train doivent se procurer des cartes à l'avance pour éviter tout retard à la frontière.

Pour obtenir ces cartes, il faut avoir des lettres de références et trois photographies telles qu'exigées aux consulats. Il faut aussi avoir sa carte d'enregistrement national et tout autre document prouvant la nationalité canadienne ou britannique de celui qui désire obtenir une carte. Enfin, ces cartes seules ne permettent qu'un séjour de 29 jours aux Etats-Unis. Un passe-port canadien permet un séjour plus prolongé.

Les hebdomadaires et le temps présent

Radio-Canada crée une nouvelle tribune, sous cette rubrique. M. Lionel Bertrand, journaliste, député, en fera l'inauguration le mercredi, seize juin.

Un double objet

La Société Radio-Canada a invité les rédacteurs en chef de nos principaux hebdomadaires à donner des causeries à Radio-Canada. Elle se propose ici un double objet. C'est d'abord de faire connaître les noms de journalistes parfois trop ignorés du grand public et aussi la région où ils poursuivent leur carrière. Il y a déjà à Radio-Canada la chronique du samedi, chronique consacrée aux hebdomadaires ruraux,

dans son genre une espèce de courrier des campagnes. La nouvelle tribune diffère essentiellement de l'autre en ce sens que les rédacteurs feront connaître ce qui se fait chez eux plus particulièrement ou égard aux choses de guerre comme la vie dans un centre d'entraînement, — infanterie, marine, aviation, etc., — le travail dans les usines, la participation de leurs concitoyens aux oeuvres diverses nées des circonstances de l'heure, etc.

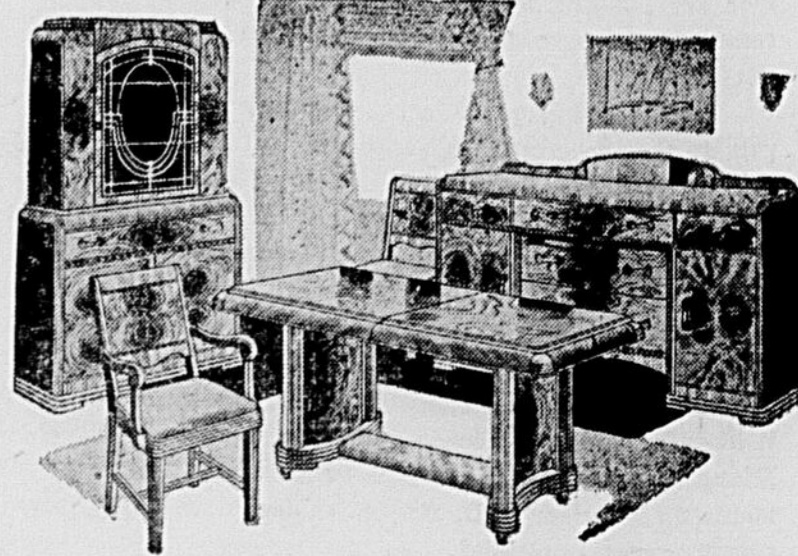
Cette tribune qui paraît à l'horaire sous la rubrique "Les hebdomadaires et le temps présent" sera inaugurée le mercredi, 16 juin, à 10.15 h. du soir, par M. Lionel

Bertrand, directeur de la Voix des Mille-Iles de Sainte-Thérèse et président de l'Association des Hebdomadaires de la province de Québec. M. Bertrand explicitera l'objet de cette chronique et le rôle de la presse hebdomadaire au Canada français.

Les conférenciers ont été choisis dans toutes les régions du Québec. En préparant la liste des noms, on a procédé par ordre alphabétique. C'est ainsi que les deux autres conférenciers au cours de juin seront M. Georges Bonin, de l'Éclair, de Beauceville et M. E. Dallaire, de l'Écho de Saint-Maurice, de Shawinigan Falls.

VICTORIAVILLE FURNITURE LTD

VICTORIAVILLE, Qué.



Manufacturiers d'ameublements de chambre à coucher et de salle à manger en plaque de noyer combiné de marisier solide, service à déjeuner et articles en ében.

L'Heure Littéraire

Pourquoi nos enfants dégénèrent

Je longeais, ces jours derniers, une des rues de notre ville, quand je rencontrai un bambin de 7 à 8 ans dont je connais les parents. L'enfant m'apostropha par un flot de paroles:

— Voyez mon beau chapeau!...
Il portait un tricorne en feutre qui lui allait à merveille. Et l'enfant continua:

— Il est beau, then! mon habit? ... Regardez mes belles bottines! ... mes belles guêtres de cuir jaune! ... Voyez mes belles petites rulant-tes! ... j'ai aussi un beau col et une belle cravate! ... Maman m'a dit que j'étais bien plus beau que les autres p'tits garçons. Elle a dit à papa, ce matin, qu'elle était fière de moi. ; qu'il n'y avait pas de p'tits garçons mieux habillés que moi dans Québec! ... Est-ce que vous me trouvez beau, Monsieur ... ?

Je le regardai avec tristesse et j'examinai en silence les habits et la jolie figure de ce cher petit qu'une fausse éducation était en voie de perdre. Je ne répondis pas. Je fixai le regard si pur de l'enfant et j'essayai de saisir l'impression que lui causaient mon silence et mon attitude.

Il baissa les yeux et garda lui aussi le silence. Je compris qu'un vague sentiment de honte s'élevait dans son âme et qu'il devinait par instinct qu'il avait fait une faute en se vantant.

Que pouvais-je dire à ce bambin dont l'innocente conduite laissait tant à désirer?

— C'est vilain et laid de se vanter, lui dis-je; il n'y a que les sots et les orgueilleux qui parlent comme tu viens de me parler. Ne dis plus ça! ... Et je le quittai.

Mais je songeai à la mère coupable qui dans son orgueil ou son ignorance, préparait la ruine morale et temporelle de son fils.

Je fis réflexion sur les conséquences si immédiates d'une fausse éducation (familiale). N'est-il pas vrai en effet, que les premières impressions de l'enfance ont un retentissement bien caractéristique sur toute la vie?

Si vous élevez vos enfants dans la vanité des modes coûteuses et ruineuses; ils seront vaniteux et dépensiers.

On constate très fréquemment que des enfants de famille à l'aise, particulièrement dans les villes, dégénèrent trop facilement, hélas! Ils tournent naturellement à la débauche (et à l'ivrognerie; dissipent leur avoir et ruinent les industries créées avec tant de travail par leur père.

On se plaint aussi dans plusieurs collèges de notre province du manque de formation virile ou de caractère chez les élèves qui viennent des villes, etc. Les parents amènent leurs enfants à 10, 15 et 16 ans dans nos maisons d'éducation en disant: "On voudrait que vous leur donniez du caractère! ... Nos enfants n'ont pas d'énergie; ils sont vaniteux, dépensiers, etc. Faites-en des hommes ..."

Songez donc, un peu, redresser un caractère à 15 ans? ...

Un arbre qui a grandi pendant plusieurs années peut-il facilement se plier et prendre d'autres formes?

La comparaison précédente donne une idée des difficultés incroyables et souvent insurmontables qu'on impose à nos maisons d'éducation en leur envoyant des enfants mal élevés.

Les parents doivent éduquer leurs enfants, et c'est dans la tendre jeunesse que les défauts naturels doivent être redressés et les notions de religion, de justice, de charité, de respect, de modestie et de sincérité doivent être inculquées.

Le Rév. Père Gilet, dominicain, disait au cours d'une de ses conférences: "Soyez en garde contre un danger de notre époque: l'affaiblissement des caractères." Ce mal en effet menace toutes les classes de la société grâce aux communications faciles entre les villes et la campagne.

Cette dégénérescence est aussi remarquée à la campagne. Les fils de cultivateurs s'inspirant de la vie luxueuse des villes prennent trop le goût des folles dépenses et du désœuvrement. Les rapports trop fréquents qu'ils ont avec les snobs de nos villes leur font perdre le sentiment de respect et d'estime qu'ils devraient conserver pour leur noble profession.

Qu'on ne l'oublie pas l'éducation du caractère doit être commencée dans la famille. C'est une entreprise longue et laborieuse qui demande une grande attention de la part des parents. Mais l'enjeu en vaut la peine: c'est le bonheur de nos enfants que nous préparons.

HORMISDAS MAGNAN.

AIMONS-NOUS

Au fleuve, le ruisseau se mêle,
Et le fleuve à la mer!
Au vent la brise unit son aile,
Son second dans l'air!...

Femme, c'est la loi suprême...
Ange, c'est la douce loi!...
Tout veut s'unir à ce qu'il aime.

M'aimes-tu, dis-moi?
Vois les cieux dorer les cimes
Vois s'unir les flots heureux
Vois se pencher sur les abîmes
Ces lièges amoureux!

Le soleil étirent la terre!...
L'oiseau chante et pleure hélas!
Pourquoi ce divin mystère
Si tu n'aimes pas!

Comme ces rayons de flamme,
Et ces fleurs et ces zéphyrs,
Mon âme cherche dans ton âme
L'écho de ses soupirs!

Commence oiseaux fidèles,
Dans le nid de leurs amours,
Blottis et plantant leurs ailes,
Aimons-nous toujours!...

CASSE-TÊTE

Trouver six mots de quatre lettres répondant aux définitions ci-dessous et tels que la première et la troisième lettres, lues en acrostiche, donnent le nom de deux auteurs dramatiques.

- 1. Royaume de l'Extrême-Orient.
- 2. Résidence d'un souverain.
- 3. Port dans la mer Baltique.
- 4. Oiseaux des bords du Nil.
- 5. Ce qu'on possède.
- 6. Ce qui existe.

Réponse: Siam

- Cour
- Riga
- Ibs
- Bien
- Etre—Scribe—Augier.

FANTAISIE

Aux mots: omis, clarté, loua, os, lu, boa, rôti, mort, ornans, ajouter un nom de contrée, pour former de nouveaux mots dont les initiales donneront le nom d'un géographe.

Réponse:

- Omis + Russie — Moissireur
- Clarté + Autriche — Architecture
- Loua + Serbie — Laborieuse
- Os + Turquie — Turquoise
- Lu + Espagne — Espagnuels
- Boa + Grèce — Bocagère
- Rôti + France — Réfracteurs
- Mort + Suède — Udomètres
- Ornans + Italie — Nationaliser
- Maltebrun.

VOUS DEVEZ FAIRE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 1942 AU PLUS TARD LE 30 JUIN

...SI, CÉLIBATAIRE, vos revenus nets ont dépassé \$660. ...SI, MARIÉ, vos revenus nets ont dépassé \$1200.

Dans le cas de revenus d'au plus \$3000, se procurer deux (2) exemplaires de la formule simplifiée T. 1 Spéciale. Dans le cas de revenus excédant \$3000, se procurer trois (3) exemplaires de la formule T. 1 Générale.

Les dollars provenant de l'impôt sur le revenu ne serviront pas à des fins ordinaires... ce seront des facteurs de la Victoire... Ils nous aideront à vaincre. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens.

D'après la nouvelle méthode adoptée cette année, vous acquittez votre impôt au fur et à mesure que vous touchez votre revenu. La réduction de l'impôt de 1942 a rendu possible l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, la plus grande partie de l'impôt ainsi réduit aura déjà été payée, au moyen des retenues de salaire ou des versements périodiques effectués à l'égard de 1942. Un tiers de la différence restant due est payable le 30 juin et le solde, au plus tard le 31 décembre 1943.

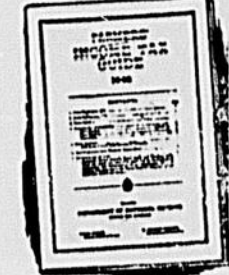
Vous devez faire une déclaration de vos revenus et acquiescer votre impôt en entier afin d'établir votre droit au remboursement, après la guerre, de

la partie de l'impôt qui représente de l'épargne. Si vous touchez un traitement ou un salaire, votre employeur peut probablement vous fournir des formules d'impôt sur le revenu; sinon, vous vous en procurerez au bureau de poste ou au bureau de l'inspecteur de l'impôt sur le revenu de votre district.

Plus de 2,000,000 de Canadiens feront des déclarations et paieront l'impôt. Évitez l'encombrement des derniers jours. Si vous différez, la maladie ou quelque autre circonstance imprévue vous empêchera peut-être de produire votre déclaration à temps. Ne vous exposez pas à payer l'amende; produisez votre déclaration DES MAINTENANT.

CULTIVATEURS

Vous devez annexer à la formule de déclaration T. 1 Spéciale ou T. 1 Générale, soit un état détaillé de vos revenus bruts et de vos dépenses, soit la formule supplémentaire T. 1, à l'usage des cultivateurs. La formule supplémentaire T. 1 indique en détail les revenus et dépenses d'une ferme, et constitue un guide pour l'établissement de votre revenu net réel. On se procure des formules au bureau de poste ou chez l'inspecteur régional de l'impôt sur le revenu.



Afin de vous aider à remplir votre déclaration de l'impôt sur le revenu, l'on vient de publier une brochure intitulée "Guide des cultivateurs en matière d'impôt sur le revenu 1942" qui tient compte des conditions inhérentes à l'exploitation d'une ferme. On se procure gratuitement cette brochure de l'inspecteur régional. Si vous ignorez son adresse, inscrivez simplement sur votre enveloppe: Inspecteur régional de l'impôt fédéral sur le revenu.

Faites votre déclaration maintenant - Évitez l'amende

DOMINION DU CANADA - MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,
Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,
Commissaire de l'impôt sur le Revenu

L.T.W.F.

CASIER FRIGORIFIQUES

Depuis l'aube des temps, les gens prévoyants ont cherché à amasser durant les périodes de prospérité pour les jours de disette à venir. Les établissements à casiers frigorifiques pour l'emmagasinement des viandes fournissent le moyen de satisfaire d'une façon moderne le moyen de satisfaire d'une façon moderne et est instinctif naturel. Bref, on peut les décrire comme étant des "coffrets de sûreté" dans une chambre maintenue à une température d'environ zéro Fahrenheit, où les familles peuvent congeler et emmagasiner les produits alimentaires provenant de la ferme ou achetés en quantité. Voici un moyen pour les petites municipalités de se procurer une meilleure nourriture l'année durant, à des économies substantielles, et dans des conditions sanitaires améliorées. Les casiers frigorifiques ne sont pas destinés à remplacer la glacière domestique ordinaire destinée à servir pour un emmagasinement de courte durée.

L'idée fut d'abord lente à se développer, puis s'est étendue progressivement de telle sorte, qu'aujourd'hui, il existe entre 4,000 et 5,000 de ces établissements à casiers frigorifiques aux États-Unis et au Canada. Quelques-uns ont failli financièrement parce qu'ils étaient basés sur le principe de "service limité", c'est-à-dire d'offrir tout simplement des facilités individuelles de conservation par le froid, à un prix nominal de \$10.00 à \$12.00 par casier par année. Un établissement de ce genre doit, pour connaître le succès, offrir un "service complet", tel que la réception, le nettoyage, la pesée, le refroidissement et la maturation de la viande, la coupe, l'emballage et l'étiquetage des morceaux, la mouture de la viande et du gras, la congélation rapide et l'emmagasinement des viandes: l'achat en gros des carcasses ou flans de viande; ainsi que la congélation et l'emmagasinement des

fruits, légumes, poisson et volaille. On peut ainsi ajouter au coût de location les frais de courtoisie, de coupe, de fournitures, d'emballage, etc.

Un établissement complet comprend cinq chambres principales: une chambre de refroidissement, une chambre de maturation, une chambre de coupe, une chambre de congélation rapide et une chambre à casiers, et doit avoir bien entendu un bureau, une salle d'attente ou de service, des salles de machines et de coupe, etc. Un établissement moyen pour une petite ville aura une capacité de 300 ou 500 casiers individuels. La température froide est maintenue au moyen de serpentins, de plaques, ou de systèmes de circulation à air. Le coût total de tels établissements varie entre \$10,000.00 et \$15,000.00.

Quelque plusieurs des établissements à casiers actuellement en service aux États-Unis sont la propriété de particuliers, un nombre considérable ont été organisés par des coopératives et il est évident que ce système conviendrait mieux à la province de Québec. Les entrepôts frigorifiques à grande échelle se trouvent que dans quelques grandes villes comme Montréal, Québec, T. Rivière et Sherbrooke. Il reste donc un champ d'action considérable pour le principe de conservation au moyen de casiers frigorifiques individuels qui contribuera sûrement au bien-être des petites municipalités.

Achetez des

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

JEUNESSE

Viens autour de moi, jeunesse que j'aime;
Orne mes pensées, embaume mon cour
Au ciel les joyaux de mon diadème,
De tes vertus, emprunteront l'ardeur.

Mes forces, je les dépense avec joie
Pour que tu sois heureuse et vertueuse,
Et pour que, plus tard, ton âme festoie
Dans l'éternité, pour (toujours) heureuse.

Dans ton regard, j'aime à plonger le mien.
J'y puise, contre le mal, un soutien;
De l'ange qui me garde, ton visage,
Par sa candeur, c'est la frappante image.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre:

Nos 7 et 8, valables le 27 mai { Demeurent valables
Nos 9 et 10, valables le 24 juin { jusqu'à avis contraire.

Coupons de Beurre:

Nos 12 et 13, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Nos 14 et 15, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet

Coupons de Viande (Supplémentaires "A")

Les deux coupons No 1, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 2, valables le 3 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 3, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Les deux coupons No 4, valables le 17 juin, périmés le 31 juillet
Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet

Cartes de rationnement contenant des coupons de viande nuls

Si les coupons de viande, "Supplémentaires "A", de votre carte temporaire de rationnement ont été annulés, parce qu'ils sont oblitérés par des lignes horizontales noires à l'encre, vous devez vous procurer de nouveaux coupons valables pour acheter de la viande. Les seules cartes temporaires de rationnement contenant ces nouveaux coupons sont celles dont la durée de validité expire après le 27 mai 1943. Toute demande doit être faite au Comité local de rationnement et être accompagnée de la présente carte de rationnement.

Carnets de rationnement perdus

Si vous trouvez un carnet de rationnement qui a été perdu, envoyez-le immédiatement par la poste à votre Comité local. Quand vous envoyez ainsi un carnet, ne manquez pas de dire que vous l'avez trouvé.

Carnets endommagés ou détruits

Si vous perdez votre carnet de rationnement, ou l'endommagez au point qu'il est devenu inutilisable, vous devez en avvertir immédiatement votre Comité local. En pareils cas, on émettra une carte temporaire de rationnement valable pour 30 jours, période pour faire enquête et émettre un nouveau carnet.

Allocation spéciale de viande pour les cas médicaux

Des rations supplémentaires de viande seront fournies aux personnes souffrant du diabète

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités - Semaine du 7 juin, 1943.

10F

Les graisses sont des munitions

La conservation de la graisse et des os commence à domicile et aboutit au front

SAVEZ-VOUS...

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycérine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren...

Que deux livres de gras alimenteront une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne.

Les os produisent du gras et de la colle forte pour avions...

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycérine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et du Commerce et portant sur cette récupération.

"Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu.

"Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHAQUE ONCE COMPTE

Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,

Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Pour la défense du mariage

Le 29 juin 1911, la Sacrée Congrégation des Sacrements promulgait une instruction sur les investigations prénuptiales. Pour adapter cette instruction à notre région, NN. SS. les Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa viennent de publier un mandement. L'instruction et le mandement prescrivent à l'avenir un examen minutieux des futurs époux.

Les fréquentes migrations, les agglomérations urbaines obligent à des précautions autrefois inutiles. Jadis, même un curé de ville connaissait toutes ses ouailles, les paroissiens n'étaient pas des étrangers réciproques et les bans obtenaient toute leur efficacité. Quiconque connaissait un empêchement au mariage, selon la formule consacrée, en avertissait au plus tôt le curé. On avait rarement cette peine: n'osant risquer de voir surgir une opposition, personne ne projetait une union impossible. Heureux temps où le futur et son beau-père à venir allaient ensemble mettre les bans à l'église, tandis que la future restait à la maison par une légitime pudeur.

Dorénavant les deux conjoints devront se présenter au curé ou à son délégué, qui les interrogera séparément, par écrit et sous serment, sur leur âge, la liberté de leur état, l'absence d'empêchements. S'il ne les connaît pas, il devra les identifier par une photographie, signature ou autre pièce d'identité. Il s'informerait s'ils comprennent la nature et les obligations de leur futur état. Il les avertira de ne mettre aucune condition préalable, qui rendrait nul leur mariage et les placerait dans la situation inextricable d'une union invalide, qu'ils ne pourraient accuser de nullité, ayant posé eux-mêmes la cause de cette nullité.

Au besoin, le curé examinera également sous serment d'autres témoins sur la liberté d'état ou de consentement des futurs époux. Dans le cas de mineurs, il questionnera, toujours par écrit et sous serment, leurs parents, tuteur ou curateur, selon le cas, pour s'assurer de leur non-opposition, s'il n'en a pas déjà la certitude. Trois jours au moins devront s'écouler entre la déclaration faite au curé par les conjoints de leur intention de se marier et la célébration du mariage. L'instruction entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

Ce luxe de précautions empêchera les mariages précipités, bâclés à la course, ou rendus nuls par quelque empêchement, défaut de forme ou vice de consentement, ceux-là précisément qui risquent de tourner mal et dont on se plaint ensuite: "J'ai agi par impulsion; j'étais mineur; si je l'avais mieux connu; je ne voulais pas me lier pour toujours; il était entendu que nous n'aurions pas d'enfants"; etc. Les procès de nullité de mariage, qui n'ont jamais été nombreux, mais tendaient à se multiplier depuis quelque temps, deviendront extrêmement rares.

L'Eglise, gardienne de la morale, ne se contente pas de prêcher. Elle agit et protège efficacement l'institution du mariage, son indissolubilité surtout et sa fécondité, battues en brèche de tous côtés.

Sera-t-il permis de faire une suggestion? Pour les mariages célébrés dans les religions autres que la nôtre la loi civile exige aussi des publications. Mais on peut s'y marier sans bans, si l'on a obtenu une "licence" de mariage. Cette Loi des licences s'avère trop facile et trop commode. Les licences sont octroyées par des députés nommés par le Conseil des ministres de Québec. Elles dispensent de toute publication et dégagent la responsabilité du ministre qui assiste au mariage. La Loi des licences et le Code civil sont formels sur ce point. "Le ministre qui a célébré un mariage en vertu d'une semblable licence n'est sujet à aucune action ou responsabilité, pour dommages ou autrement, à raison de l'existence de quelque empêchement légal au mariage, à moins qu'il n'ait eu connaissance de cet empêchement lors de la célébration du mariage" (article 59a du Code civil).

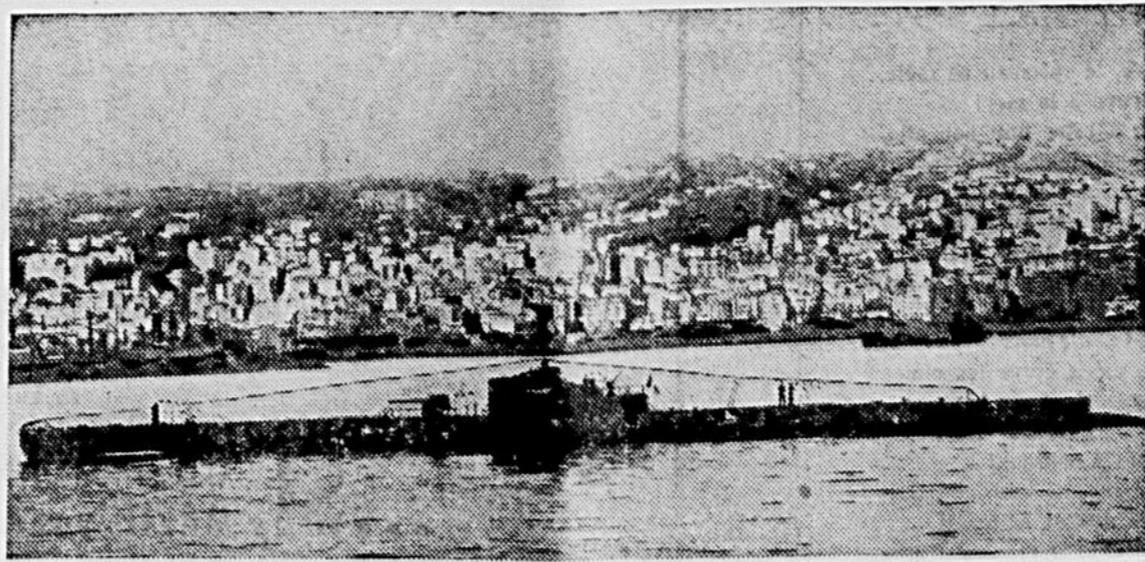
En cas de mariage nul, il semble donc inutile d'incriminer le ministre, quand le coupable — si coupable il y a — est celui qui a octroyé la licence. Celui-ci devrait être quelqu'un de responsable, qui s'assurerait de l'identité des conjoints à contracter mariage, et cela par un examen personnel. La loi pourrait aussi exiger un délai de quelques jours entre l'obtention de la licence et la célébration du mariage. Puisque le lieutenant-gouverneur en Conseil assume la responsabilité de permettre des mariages par licence, il devrait nommer à la charge d'émettre ces licences des personnes qualifiées, comme sont par exemple les protonotaires de la Cour supérieure.

Si l'on consultait les statistiques des causes de nullité devant nos tribunaux civils, on verrait que beaucoup de ces mariages ont été célébrés sans bans, avec licence, à la hâte et plus ou moins clandestinement, contre l'esprit, sinon la lettre, de nos lois civiles et ecclésiastiques, qui exigent la publicité.

Cette modification de la Loi des licences ne toucherait pas à la question des mariages mixtes, qui resterait dans le statu quo, mais elle améliorerait une situation dont tous — juges, Protestants et Catholiques — se plaignent: la multiplicité des mariages déclarés nuls.

Le mariage dans notre province est religieux. Catholiques et Protestants veulent qu'il reste tel. Pour cela, gardons-lui son caractère d'acte sérieux, accompli avec réflexion et prudence. (Relations, Juin 1943.)

LE SOUS-MARIN CASABLANCA S'EVADÉ DE TOULON ET REJOINT LES ALLIÉS A ALGER



On voit ici le sous-marin dont le geste héroïque passera à l'histoire.

Le parti communiste canadien

Quel effet la disparition du Comintern aura-t-elle sur les Partis communistes des différents pays? Il est trop tôt pour porter un jugement définitif mais un fait déjà semble certain, c'est que presque partout ces Partis subsistent et poursuivront leur oeuvre. Ainsi l'ont déclaré aussitôt plusieurs de leurs chefs, entre autres Earl Browder aux Etats-Unis et Tim Buck au Canada. Ils prétendent même, tous les deux, que dès 1940 leurs partis avaient rompu tout lien a-

vec le Comintern et jouissaient d'une direction purement nationale. Ceci, on l'avouera, n'est pas rassurant pour l'avenir. On rendait Moscou responsable des attitudes antipatriotiques et des menées subversives de ces partis. S'ils ont agi d'eux-mêmes depuis 1940, la disparition du Comintern n'autorise aucun changement à leur égard de la part de ceux qui ne veulent pas voir le communisme régner chez nous. C'est ce qu'a bien compris le parti travailliste anglais qui vient de refuser de nouveau au lendemain du décret de Staline, d'accepter le Parti communiste dans ses rangs.

HUIT JOURS D'EXERCICES SPIRITUELS POUR LES PRETRES

L'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst, qui faisait chaque année les Exercices spirituels de saint Ignace, a écrit: "Le prêtre, plus encore que le fidèle, explorera avec admiration toutes les parties des Exercices; il apprendra dans les annotations, dans les additions, dans les règles du discernement des esprits, dans la méthode de l'élection, dans toutes les an-

Avec les compliments de
ARTHUR MARTIN
Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET

David Deshaies
A.B.S.A.
Architecte
NICOLET, P. Q.
C.P. 74 R.P. 118

ARTHUR BELIVEAU, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
NO 42 RUE DES CASERNES
TROIS-RIVIERES, P. Q.
Tel.: 556

Vous les Roulez Mieux avec le
TABAC A CIGARETTES
OGDEN'S FINE CUT

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

nexes de cette incomparable stratégie spirituelle, avec l'art de se perfectionner lui-même, celui de conduire les autres." Ce sont ces Exercices que le clergé canadien est invité à faire durant huit jours, sous la direction du R.P. Joseph Ledit, S.J., du lundi soir 21 juin au mercredi matin, 30, au collège Brébeuf, Montréal. On est prié d'adresser son adhésion au R.P. Recteur, Collège Jean de Brébeuf, Chemin Ste-Catherine, Montréal.

Le MONDE COMME IL VA

IRRÉFLEXION

CELUI QUI SE PLAINT DU PEU QUI LUI MANQUE...

...C'EST CELUI QUI N'A JAMAIS REFLÉCHI À TOUT CE QU'IL POSSÈDE.

Arthur Lévesque

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La restauration de l'Ordre Social

Il y a quelques principes de base sur lesquels doit s'appuyer le prochain ordre social, s'il veut assurer aux hommes une vie vraiment plus humaine. L'encyclique Quadragesimo Anno les a exposés, laissant à des commentateurs autorisés le soin d'en montrer les applications pratiques. C'est ce que fait, entre autres, aux Etats-Unis, un jésuite de marque, le R. P. Parsons, ancien directeur d'America, aujourd'hui professeur de sociologie à l'Université catholique d'Amérique. Dans une récente étude "Government in industry", il s'attache à tracer le rôle que devront jouer l'Etat et les groupements professionnels dans la nouvelle société. Exposé lucide et ferme qui sera une révélation pour un grand nombre, surtout parmi nos compatriotes de langue anglaise, peu familiers avec la doctrine sociale catholique. Afin qu'ils puissent en profiter l'Ecole Sociale Populaire vient de publier cette étude, parue d'abord dans le Modern Schoolman, en un tract de 8 pages. Il fait partie de la collection Social Bulletin (No 5) et se vend à des prix populaires: 2 sous l'exemplaire, 20 sous la douzaine, \$1.00 le cent, franco.

Comment le gouvernement Polonais doit agir

L'aumônier général des armées polonaises, Mgr Kaczynski, vient

de faire à Londres la déclaration suivante: "L'exécution des deux citoyens polonais Henri Erlich et Victor Alter a impressionné le monde entier. Pourtant, ce n'est qu'un épisode parmi les crimes terribles qui furent commis contre les Polonais pendant cette guerre. On sait que les citoyens polonais ont été privés de tous droits en territoire russe. Les enfants sont restés sans secours, les passeports polonais furent retirés aux citoyens polonais; de cette façon personne ne peut quitter la Russie. Les organisations polonaises furent supprimées. En somme les Polonais ne sont pas traités comme des alliés mais comme des ennemis. C'est pourquoi, je pense que le Gouvernement polonais ne peut pas se taire; au contraire il doit exiger ses droits. Il me semble que le Gouvernement polonais doit demander d'une façon catégorique des renseignements au sujet des prisonniers, des officiers et des employés polonais. Dans le cas où on aurait constaté un fait d'exécution capitale, le Gouvernement polonais devrait s'adresser à la Cité du Vatican ainsi qu'à quelques pays neutres en les priant d'envoyer une délégation spéciale dans le but de faire des recherches nécessaires au sujet de ces meurtres. Le gouvernement polonais doit prendre une attitude claire et nette parce que le silence pourrait être mal interprété."

LISEZ ET FAITES LIRE VOTRE JOURNAL